

Grèce : anatomie d'une manipulation ou la vérité sur le sauvetage des banques

samedi 20 juin 2015, par [DE FILIPPIS Vittorio](#), [MALAGARDIS Maria](#) (Date de rédaction antérieure : 20 juin 2015).

ANALYSE. Une commission chargée par le Parlement grec d'établir un audit des finances du pays estime que les plans d'aide des institutions internationales n'avaient pas vocation à sauver Athènes, mais seulement les banques étrangères.

Sommaire

- [Le précédent de l'Equateur](#)
- [La « Troïka » persiste et \(...\)](#)
- [Quelle marge pour Tsipras ?](#)



C'était une après-midi de printemps précoce, le 17 mars 2015. A Athènes, dans une petite salle du Parlement grec, la Vouli, la presse avait été invitée à assister au lancement d'une commission d'une nature encore inédite en Europe. Une commission « vérité » chargée de faire l'audit de la dette grecque, d'en décomposer les éléments et d'en retracer l'historique. Derrière le pupitre, deux femmes et un homme ne boudaient pas leur plaisir : cette commission, ils l'avaient appelée de leurs vœux depuis si longtemps ! Au centre, Zoé Konstantopoulou, 39 ans, élue présidente du Parlement dans la foulée de la victoire de Syriza, le parti anti-austérité, le 25 janvier. A ses côtés, deux militants de la première heure de l'effacement d'une partie de la dette grecque : Sofia Sakorafa, députée européenne de Syriza et Eric Toussaint, porte-parole du Comité pour l'annulation de la dette du tiers-monde (CADTM). Trois mois plus tard, la commission composée d'experts et de représentants de la société civile a rendu jeudi ses premières conclusions. Lesquelles, comme on pouvait s'y attendre, dénoncent l'illégitimité et l'illégalité d'une partie de cette dette.

Le *timing* peut sembler explosif. Alors que les négociations entre la Grèce et ses créanciers sont toujours dans l'impasse, le rapport préliminaire de la commission ne risque-t-il pas de jeter de l'huile sur le feu ? Dès le lancement des travaux de la commission, Zoé Konstantopoulou avait pourtant rappelé que cette commission d'audit relevait d'une obligation faite à tous les pays endettés de l'Union européenne de réaliser un audit de leur dette publique, après « *une réglementation imposée en 2013* ». Sauf qu'aucun pays européen n'a jamais pris une telle initiative. A part la Grèce.

Le précédent de l'Equateur

Certes, en avril, une commission parlementaire d'audit de la dette publique pouvait apparaître, du moins selon ses détracteurs, comme une utopie pour gauchistes attardés. Mais à Athènes, les

membres de la commission sont restés sereins. Economistes, juristes, sociologues, banquiers... tous connaissent des cas précédents. Comme, par exemple, celui de l'Equateur. Rafael Correa avait été élu président de la République équatorienne fin 2006 avec un programme basé, entre autres, sur la désobéissance aux institutions financières et sur une solution concernant la dette accumulée pendant le régime dictatorial et son augmentation sans fin. Au final, le pays a pu, grâce à l'appui notamment du CATDM et de représentants de la société civile, effacer près de 4 milliards de dollars (3,5 milliards d'euros) de sa dette publique.

A la manière des grands cabinets internationaux, la commission parlementaire d'audit de la dette grecque a reconstitué une cartographie évolutive de la dette publique du pays. « *La plupart des prêts publics consentis à l'Etat sont illégaux, car ils n'ont pas été utilisés au bénéfice de la population mais pour sauver les créanciers privés de la Grèce* », explique Eric Toussaint à *Libération*. C'est la thèse centrale de la commission parlementaire. Cette dernière révèle par ailleurs que jusqu'en mai 2010 – avant que ne soit activé par la « troïka » (Banque centrale européenne, Commission de Bruxelles et Fonds monétaire international) le premier « plan d'aide » à la Grèce – les dépenses publiques du pays n'étaient pas plus élevées que celle de la moyenne des Etats de la zone euro.

Alors, quelles sont les causes de l'envolée de la dette publique ? La faute à l'explosion des dettes privées. « *La crise des finances publiques a été alimentée par un endettement privé qui a fini par implorer*, explique l'économiste Michel Husson, membre de la commission. *Le surendettement des ménages favorisé par une incitation des banques à obtenir des crédits à tout va, et sans en mesurer les risques, a fini par mettre à terre le système bancaire du pays.* »

La « Troïka » persiste et signe

La commission parlementaire souligne que le gouvernement de Georges Papandréou a volontairement intégré, avec la complicité d'Eurostat, des éléments qui ne devaient pas l'être dans le calcul du déficit public. « *Notamment une partie des dettes bancaires*, ajoute Eric Toussaint. *Dès qu'il est élu en octobre 2009, Papandréou « révèle » que la dette publique est de 127 % du PIB avec un déficit de 12 %. Avant son élection, le même Papandréou l'évaluait à environ 100% et un déficit public de 6%. Il est évident qu'il a dramatisé la situation, manipulé les chiffres dans le seul but de sauver non pas le pays, mais le système bancaire grec et les grandes banques étrangères comme BNP, Crédit Agricole ou encore ING et Deutsche Bank... Toutes avaient consenti des prêts à un secteur financier grec qu'on savait pourtant fragile. Sauf que dramatiser la situation était un excellent moyen pour imposer des politiques d'austérité en Grèce.* »

Enfin, le comité souligne combien le plan de sauvetage de la Grèce en 2010, mis en place par le FMI, la Commission européenne et la BCE est illégal. Le FMI était parfaitement conscient de l'impasse des politiques d'ajustement. Lesquelles risquaient de provoquer une baisse des dépenses publiques et de détricoter toutes les conventions sociales. C'est écrit noir sur blanc sur un document classé « secret », dont *Libération* a obtenu copie. Document d'une page, daté du 25 mars 2010, qui explique que la thérapie imposée à la Grèce ne permettra en aucune façon au pays de renouer avec la croissance, ni de pouvoir se financer dans les deux prochaines années sur les marchés financiers internationaux.

Qu'importe, la « troïka » persiste et signe : Athènes doit accepter la cure d'austérité ! Pour la commission « vérité » sur la dette, ces éléments rendent donc les prêts du FMI à la fois illégaux (le FMI ne peut prêter à un pays qui n'a pas la capacité de rembourser). Mais aussi illégitimes. Et pour cause, puisque les « *droits humains du peuple grec* » ont été violés par des mesures dont les

conséquences sociales étaient clairement mesurées au sein même d'une institution comme le FMI. Il est vrai que les résultats de la Grèce ne plaident pas en faveur des politiques imposées par les institutions. Pendant que la dette publique passait de 100 % du PIB en 2008 à 177 % aujourd'hui, la production nationale annuelle de la Grèce s'est effondrée de 25 %. Et l'investissement a chuté de 23% entre 2009 et 2013. Avec en prime, une société disloquée, dont le taux de chômage officiel frappe plus de 27 % de la population et où plus d'un jeune sur deux est sans emploi. Enfin, aujourd'hui, le taux de pauvreté en Grèce est de 26 %, contre une moyenne d'environ 16 % pour les autres pays de l'Union européenne. De fait, la dette peut bien être considérée comme « insoutenable » ainsi que la décrit la Commission.

Laquelle n'oublie pas de rappeler que les Européens estimaient, eux aussi, combien la thérapie imposée à la Grèce en 2010 pouvait se révéler nocive. « *C'est ce qui ressort des auditions que nous avons eues avec Philippe Legrain, ancien conseiller de José Manuel Barroso. Legrain nous a clairement dit qu'au plus haut niveau de la Commission européenne, beaucoup pensaient que la Grèce risquait l'accident* », ajoute Michel Husson. La commission « vérité » estime aussi que les nouvelles dettes n'étaient là que pour rembourser les anciennes, et non pour sauver le pays. Les Européens ont permis aux banques détentrices de dette publique grecque de se désengager. En revanche, pas question pour les créanciers de remettre en cause le pléthorique budget militaire qui a offert des contrats aux entreprises allemandes et françaises, dans des conditions parfois peu transparentes.

Quelle marge pour Tsipras ?

Et maintenant ? Que faire de ces conclusions explosives qui révèlent la duplicité troublante de créanciers qui savaient que le pays allait dans le mur, alors que la tension monte à l'approche du 30 juin, lorsque s'achève l'accord de prêts avec l'Union européenne et qu'un nouveau remboursement du FMI arrive à échéance ? Le gouvernement d'Aléxis Tsípras avait déjà renoncé le 3 mars à exiger un effacement de la dette, pourra-t-il se servir des travaux de la commission pour faire pression sur l'accord en négociation ? « *On peut l'espérer, mais ce n'est pas certain. Dans la rue les gens soutiennent Tsípras et ont la trouille qu'il finisse par céder* », explique Georges Mitralias, qui a accompagné et soutenu les travaux de la commission. Dans l'immédiat, il affirme avoir reçu « *des encouragements des quatre coins du monde : quand on parle de dette injuste, tout le monde comprend, tout le monde est concerné.* »

Vittorio de Filippis et Maria Malagardis

P.-S.

* « Grèce : anatomie d'une manipulation ». Article publié dans Libération, daté du 20 juin 2015.